

## Des scooters électriques en location dans 3 parcs LPA

Lyon Parc Auto (LPA), la société d'économie mixte dont la Métropole de Lyon est l'actionnaire majoritaire, a lancé aujourd'hui un nouveau service innovant : la location de scooters électriques en libre service dans 3 des ses parcs de stationnement. LPA a souhaité mettre en place ce service de location de scooters électriques pour expérimenter et développer ce nouveau mode de déplacement dans l'agglomération.

Au total ce sont dix scooters qui sont mis à la disposition des Lyonnais dans les parcs des Terreaux, de la Part-Dieu et des Halles.

« Cette expérimentation s'inscrit pleinement dans notre rôle d'acteur incontournable de la mobilité lyonnaise », indique Louis Pelaez, le Président de LPA.

Concrètement, il faudra avoir 20 ans minimum pour s'inscrire sur le site dédié :

**[www.lpa-scooters.fr](http://www.lpa-scooters.fr)**

Les frais d'inscription sont de 30 euros (offerts jusqu'au 31 décembre) et le tarif de location s'élève à 1,50 euros TTC par 1/4 d'heure avec un minimum de réservation d'une heure. Au moment de l'inscription, une formation à la conduite sur scooter électrique en milieu urbain sera offerte par LPA à tous les abonnés qui en feront la demande.

Ce nouveau service proposé par Lyon Parc Auto est exploité par la société Wattmobile, spécialiste des véhicules électriques. Après Paris et certaines gares en région, **Lyon est donc la première ville à se doter de scooters électriques en libre-service.**

En fonction des résultats de cette expérimentation, LPA déterminera le rythme de développement de ce nouveau service.

